



La Tribune du Snup

Une rentrée « malveillante » à la CDC ? (1/2)

« **Malveillante** » la Caisse des Dépôts en cette rentrée 2020... Le **SNUP** se demande où est passée la **bienveillance** de notre « gentil » DRH ?

Tous nos dirigeants étaient en vacances fin août, **il n'y avait donc personne pour répondre aux représentants du CSSCT** sur les interrogations des agents sur la reprise d'activité sur site à la CDC.

On comprend mieux pourquoi **l'accord sur les congés d'été 2020 signé par nos amis de l'UNSA et de la CFDT ne s'applique pas sur certains points**, cela enlève une contrainte aux membres du COMEX mais pas aux agents qui se sont vu imposer de poser un jour de congé le 14 août, **chacun appréciera !**

Et nos dirigeants ne sont pas revenus de leurs vacances plus bienveillants. **Ils préfèrent désormais appliquer strictement les mesures gouvernementales** et rien de plus... alors que depuis le début de la crise sanitaire, ils faisaient mieux ! Pour rappel, le déconfinement a eu lieu le 20 mai et non le 11.

Un accord **Qualité de Vie au Travail** et un avenant sur le **Télétravail** ont été signés par nos camarades de la CFDT, l'UNSA et la CFE-CGC à la rentrée. **La Direction veut vous faire croire qu'il s'agit d'une belle avancée sociale** en lançant une communication hors du commun sur le sujet... Elle n'attendait que cela depuis fin 2019.

Le **SNUP** l'a déjà écrit, **ce sont des mauvais accords** qui permettent à l'employeur **de durcir les conditions de travail et de réduire la masse salariale**.

Et oui, **travailler depuis votre domicile** pour le compte de la Caisse des dépôts **va vous coûter de l'argent**, est-ce normal ? **Le SNUP ne le pense pas...** Mais votre « gentil » DRH affirme que déjeuner à votre domicile vous revient moins cher et que le télétravail n'engendre aucun frais : les « petits » salaires apprécieront ! Pire, **il enlève la seule subvention obtenue dans l'avenant précédent**, à savoir la participation aux frais de connexion internet, ceux qui la perçoivent apprécieront également !

Pensez-vous qu'une organisation syndicale doit accepter **la régression des droits** quand l'activité

Mais où est donc passée l'audace de la Caisse des Dépôts ?

Dans certaines directions de « la maison », **c'est tous les agents** qui sont appelés à se **rendre sur site au 1er septembre**.

Dans d'autres, le rythme sera

d'une semaine sur deux en présentiel... dans le même temps, la DRH maintient toutes ses réunions en Skype avec les représentants du personnel alors que des séminaires de plus de 80 personnes sont organisés dans le réseau mi-septembre et début octobre... **Fini les réunions en présentiel avec les organisations syndicales, est-ce cela un bon dialogue social ?** Le **SNUP** ne le croit pas mais cela n'arrangerait-il pas la Direction ?

Vous pouvez compter sur le SNUP pour être vigilant sur ce Plan de Reprise d'Activité lors du CSSCT du 11 septembre.



n'est pas en péril au sein d'une entreprise ?

Le **SNUP** ne le pense pas. Fut un temps, c'était aussi le leitmotiv de la CFDT. Mais aujourd'hui, ces valeurs sont révolues, ce doit être cela « le réformisme constructif et exigeant », comme ils le disent !



Maintenant, **nous entrons dans un monde nouveau**, eh oui « Ensemble on va plus loin ». **C'est le collectif de travail qui prime** mais on voudrait vous faire croire que vous aurez votre mot à dire... Détrompez-vous, c'est la Direction qui décidera pour vous ! Le **SNUP** aurait

préféré un collectif syndical pour faire front aux menaces qui pèsent sur vos acquis mais certaines organisations syndicales ont choisi de « dealer » avec la Direction, quelle honte !

♪♪ **Dis-moi, où est la CFDT ?
Où t'es ? CFDT où t'es ?
Quoi, qu'on y croit ou pas
il y aura bien un jour où on n'y croira plus
Un jour où l'autre... Le SNUP y croit...** ♪♪



La Tribune du Snup

Une rentrée « malveillante » à la CDC ? (2/2)

Et maintenant que nous avons des nouveaux accords, que va-t-il se passer ? **L'UNSA et la CFDT vous annoncent un monde meilleur, faut-il les croire ?**

Le SNUP vous dit « Attention, DANGER » !



Cette signature va permettre à la Direction d'avancer à grands pas. Il faut faire plaisir au comptable « Lombard » et réduire les coûts, la Caisse des Dépôts est en « marche », super !

Demain, **c'est tous en télétravail et des bureaux partagés pour tous**. Et oui, il faut faire des économies. Certes le télétravail c'est sur la base du volontariat, mais si le collectif le décide, que fait-on ?

Et là, certains vont accuser le **SNUP** « d'oiseau de mauvaise augure »... Mais que constate t'on ?

En septembre 2019, la Direction nous réunit en urgence pour nous parler de la nouvelle implantation parisienne : il faut trouver des locaux regroupant les équipes et prévenir le risque de crue de Seine. Et on nous informe que la Caisse des Dépôts réfléchit à une future implantation sur l'archipel Montparnasse pour répondre à ce besoin, une communication devant nous être faite en début d'année suivante. Silence le plus total depuis un an, mais à peine l'accord sur la Qualité de Vie au Travail signé que la Direction annonce la possibilité d'une future implantation parisienne à Ivry sur Seine...



Comme c'est « bizarre », ne croyez-vous pas ?

De plus, comme le nom de cette ville l'indique, le risque de crue existe bien... **La Caisse des Dépôts a t'elle changé d'attitude ou voit-elle en le télétravail une solution à la problématique d'inondation de ses locaux ?**

Et puis, elle oublie que par le passé, ses dirigeants successifs avaient toujours affirmé qu'elle ne quitterait pas Paris intra-muros... **Mais rendez-vous compte, c'est une opportunité pour mettre en place des bureaux partagés, ce qu'on appelle le « Flex office »**. Nos cadres dirigeants travaillent depuis fin 2019 avec un cabinet d'étude sur ce sujet et ils voudraient nous faire croire que c'est un changement conditionné par la crise sanitaire. **Ne soyons pas dupes !**

Et puis la vie continue à la Caisse des Dépôts, notre « gentil » DRH est à la manœuvre, il met en place la loi de transformation de la Fonction publique. C'est la fin des CAP pour les promotions des agents de droit public... **ou le pouvoir discrétionnaire de la Direction pour les promotions**. Et il prépare le recrutement des contractuels de droit public sur **des contrats de projet**... qui permettront à l'employeur de se séparer des agents après six années de bons et loyaux services. **Quelle avancée sociale, est-ce digne d'une « maison » comme la Caisse des Dépôts ?**

Par le passé, on a connu une Caisse des Dépôts exemplaire et pleine d'audace, maintenant c'est un monde nouveau qui nous attend, cela fait peur !



Et puis notre « gentil » DRH va bientôt nous annoncer son choix sur le **référéncement qu'il a lancé sur la protection complémentaire santé des agents de droit public**, son « bébé » du temps où il travaillait à la DGAFP.

L'annonce du candidat retenu est prévue début octobre. **Espérons que ce ne soit pas une protection sociale au rabais ?** Mais le **SNUP** a des craintes, notre « gentil » DRH pensant plus aux économies qu'il peut faire qu'à la protection complémentaire qu'il peut apporter à ses agents.

Pour dire STOP, rejoignez le SNUP !

Vous dire la vérité, c'est notre combat, c'est cela aussi la **SNUP Attitude !**

Ensemble !
avec
Le SNUP